

**MR ET MME AUBERT TONY – 17 CHEMIN DES HEBERTS – 27120 LE VAL DAVID
06 28 06 29 54**



**REGLEMENT INTERIEUR
ADRESSE LOCATION :**



**64 RUE JOSEPHINE – 27000 EVREUX
23 BOULEVARD GAMBETTA – 27000 EVREUX**

CONSIGNES A RESPECTER

COLLOCATION EN LOGEMENT MEUBLE PRIORITAIREMENT POUR ETUDIANTS.

FOURNIR UNE ATTESTATION ASSURANCE RISQUE LOCATIF

INTERDICTION DE SOUS LOUER SA CHAMBRE.

INTERDICTION D'ACCUEILLIR UNE AUTRE PERSONNE DANS SA CHAMBRE.

INTERDICTION DE FUMER, CUISINER DANS LES CHAMBRES.

ANIMAUX INTERDITS.

MERCI DE RESPECTER LE CADRE, LE VOISINAGE ET LES LIEUX, PAS DE NUISANCES SONORES.

RESPECT DES AUTRES COLLOCATAIRES :

CHACUN FAIT SA VAISSELLE

CHACUN FAIT SON MENAGE

TOUS FONT LE MENAGE COLLECTIF (ETABLIR UN PLANNING)

RESPECT DES BIENS PROPRES DES AUTRES LOCATAIRES.

PAS DE NUISANCE SONORE

BONNE ENTENTE GENERALE

VEUILLEZ A FERMER LA PORTE D'ENTREE A CLE

REGLER LES LOYERS 1^{ER} JOUR DE CHAQUE MOIS

EN CAS DE NON REGLEMENT TOTAL DU LOYER AU 1^{ER} DU MOIS, MONSIEUR ET MADAME AUBERT RECUPERENT LES CLES ET REDISPOSENT DE LA CHAMBRE, LE CONTRAT BAIL EST ROMPU.

Lu et approuvé :

Signature de l'étudiant

NOM

DATE

SIGNATURE
« lu et approuvé »